



Bulletin d'Information
Ville de Visan

Visan - Info

MARS - AVRIL 2019

N° 50

A découvrir

ZERO PESTICIDE
pour les
particuliers depuis
le 1er janvier 2019

**REUNIONS DE
QUARTIERS**
Jeudi 28 mars et
Lundi 22 avril

**LES TRAVAUX
DU MOMENT.....**

DOSSIER
De la cantine au
restaurant scolaire :
une longue histoire

ZONE BLEUE
sur la place de la
Coconnière

DECHETERIES :
Fermeture pour
travaux

**#MaCommune
JyTiens**

ENEDIS :
Une application pour
vous simplifier la vie.

Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Depuis plusieurs mois, il nous apparaît nécessaire de déplacer l'arrêt des bus de lignes situé devant la pharmacie. En effet, ce dernier est placé dans un virage et certains automobilistes, peu patients, n'hésitent pas à doubler les bus sans aucune visibilité, créant un danger certain. Nous avons donc pris contact avec le Conseil départemental, puis le Conseil Régional qui gère les lignes régulières. Dans leur dernière proposition, l'aménagement se ferait au niveau de la place de la Coconnière, comprenant une mise aux normes en faveur des personnes à mobilité réduite. Ce projet englobe également la réorganisation complète de la partie basse du parking avec un nouveau sens de circulation mais toujours le même nombre de places. L'idée nous ai venu d'instaurer une zone bleue, afin de supprimer les voitures « tampons », laissant les places disponibles aux clients potentiels de nos commerces et d'aiguiller les personnes qui pratiquent le co-voiturage vers le parking de l'Espace Gérard SAUTEL. Nous avons présenté ce projet à nos commerçants qui nous ont paru emballés. Ils ressentent comme nous la nécessité de ce changement « vital » pour eux. La municipalité fait l'effort de proposer des loyers minimes aux commerçants locataires de ses locaux. Je me permets donc de vous inviter à faire vos courses chez eux, toutes ou partie, si vous voulez que ce service perdure.

Nous préparons actuellement le budget primitif de l'année 2019 ; ce sera le dernier de notre mandature. Notre gestion rigoureuse de ces dernières années nous permettra d'avoir des capacités financières conséquentes tout en continuant de réduire l'endettement de la commune. Ainsi sont prévus la réfection totale de la toiture de notre école, l'achat d'une nouvelle balayeuse, un programme important de voiries, etc... Le vote est prévu lors du conseil municipal du 14 mars prochain et vous sera détaillé dans le prochain « Visan Info ».



Comme il a été demandé par le préfet, un cahier de doléances a été mis à votre disposition dans le hall de la mairie, dans le cadre du « Grand Débat National », voulu par le Président de la République. Il a été remis à la Préfecture de Vaucluse avec seulement une petite dizaine de doléances retranscrites. Devant le peu d'intérêt montré et à l'heure où je rédige cet édit, nous nous posons la question de l'importance, ou pas, d'organiser une réunion publique sur la commune.

Eric PHETISSON, Maire de Visan

**LE 26 MAI
JE VOTE
AUX ÉLECTIONS
EUROPÉENNES !**

Je m'inscris sur les listes
électorales avant le 31 mars 2019

mon vote mon europe

Pour recevoir les informations de la mairie par mail, communiquez votre adresse électronique à l'adresse suivante :

adjoints@visan-mairie.com

Pacte d'amitié EVERE - VISAN

Depuis juillet 2015, un pacte d'amitié a été signé entre les communes d'Evere (Belgique) et Visan.

Depuis, chaque année, des échanges entre nos communes ont lieu.

Afin de faire vivre ce pacte d'amitié dans la durée, une association est en train de se mettre en place.

L'assemblée constitutive de cette association aura lieu prochainement. Vous êtes invités à y participer et à adhérer si vous le souhaitez.

Contact :

Joëlle BERTRAND (06 77 48 75 81)



REUNIONS DE QUARTIERS

JEUDI 28 MARS
18h30 à l'Espace G. Sautel

Quartiers concernés : La Peine - La Genestière - Pomeyrol - Dieulefit - Moulinaud

LUNDI 22 AVRIL
18h30 à l'Espace G. Sautel

Quartiers concernés : Rousseton - La Bastide - La Matte - Serratoris - Champier

« Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour la planète »

Depuis le 1er janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Pour accompagner cette interdiction, l'AFB lance une campagne de communication autour du message « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète ». Un slogan qui fait écho à celui de « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour la planète » utilisé pour la campagne destinée aux collectivités en 2017. Cette campagne destinée aux jardiniers amateurs, particuliers, présente un triple objectif : informer sur l'interdiction, valoriser les solutions alternatives et informer sur les dispositions à prendre pour les restes de pesticides.

Elle a été conçue par l'AFB avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire et un groupe de relais de jardiniers amateurs d'Ecophyto (associations, collectivités, dreal...). Elle est portée également par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Enseignement supérieur/recherche.

Au printemps, les solutions alternatives aux pesticides seront valorisées.

Vous pouvez retrouver un kit de communication et d'information sur le site du ministère.

http://www.afbiodiversite.fr/Kit_Communication_Ecophyto/
Kit_Communication_Ecophyto.zip

LE CREDIT AGRICOLE RESTE A VISAN !

Notre commune a connu la fermeture du bureau de tabac, de l'épicerie pendant de longs mois.

Voilà que l'on entend parler de la fermeture de l'agence du crédit agricole. A l'occasion de l'Assemblée générale du crédit agricole qui s'est tenue à Visan, le mercredi 6 février dernier, le directeur adjoint régional, Yann HUISSIER, a confirmé que le distributeur de billets resterait sur la commune mais que le local et le fonctionnement de l'agence allaient subir des modifications dans le fonctionnement.

Il n'y aura plus deux jours de permanence comme aujourd'hui (lundi et vendredi matin) mais un lieu pour recevoir exclusivement les clients sur rendez-vous personnalisé !

Par contre le dépôt des chèques et de l'espèce ne pourra plus se faire, il faudra se rendre à Valréas.

Comme pour les commerces de la commune ou le bureau de poste, les Visannais doivent s'y rendre le plus possible pour que nous conservions notre petit tissu commercial dans l'intérêt de tous bien entendu mais surtout des plus fragiles, les personnes âgées en particulier ou les personnes sans moyens de locomotion.

Nous comptons sur l'engagement de tous !



MONTS DE VISAN 14ème édition

RANDONNÉES VTT, CYCLO, PÉDESTRES

SAMEDI
25 Mai
2019



Organisé par le Service des sports de la Mairie de Visan :
SPORTEZ VOUS BIEN A VISAN !

LES TRAVAUX DU MOMENT.....



Entretien de notre patrimoine communal. Richard DUCES, artisan visannais a nettoyé et redonné une seconde jeunesse au portail d'entrée de la mairie de Visan.

Les courts de tennis de la commune de Visan ont été traités contre la mousse. Les services techniques de la commune ont profité du beau temps pour traiter et nettoyer les courts. Du travail parfait pour nos champions de la petite balle jaune.



La fibre optique s'approche de Visan. Tout le monde a pu voir la mise en place en souterrain des câbles sur la route de Valréas et de Bouchet. La connexion entre Valréas et Visan est proche.

Sur la commune, l'installation des armoires à fibre se prépare. Il y en aura trois : Chemin de la Palisse, Avenue des Alliés et Avenue du Général de Gaulle.

Ensuite il faudra attendre les propositions commerciales des opérateurs.

Nous ne savons si le calendrier sera respecté (nous en doutons) mais les propositions commerciales programmées par le conseil départemental sont toujours :

- 1er trimestre : Quartier des Plans
- 2ème trimestre : le nord du territoire de la commune
- 3ème trimestre : le reste dont le village intramuros.



Les toilettes publiques du place du château sont terminées et en fonction depuis plusieurs jours. C'est l'entreprise de maçonnerie visannaise de Fabrice MATARAZZO qui a terminé le béton désactivé autour des toilettes. Une place de parking « réservée aux personnes à mobilité réduite » est installée sur le béton désactivé : merci de la respecter.

Les deux WC publics autonettoyants sont donc opérationnels : l'un place du château, l'autre place de la Coconnière. Un système électronique maintient fermé ces toilettes durant la nuit pour éviter les dégradations toujours à craindre.



Nettoyage du cimetière Claron : Après l'élagage des cyprès par l'entreprise FAÏN, le nettoyage se poursuit par l'équipe municipale des services techniques en particulier, Laurent CHAPUS qui y travaille tous les mercredis. La taille effectuée par le jardinier communal, Jérôme PEAN est faite dans un esprit très professionnel dans ce cimetière paysagé - différent des cimetières aux alentours.

Il est dommage qu'il n'y ait pas eu un suivi plus strict auparavant concernant les emplacements des tombes - Laurent CHAPUS, notre garde, va veiller à une organisation plus harmonieuse à l'avenir. Nous remercions les familles de poursuivre le nettoyage de leurs emplacements pour le respect des morts afin de rendre ce lieu paisible, plus agréable. Merci à Josette SABOLY, l'élue de la commune, qui a en charge ce dossier.



Les travaux de réaménagement des locaux de l'ancien restaurant scolaire dans l'école sont en cours et sont sur le point d'être terminés : un dortoir supplémentaire pour les petits de la maternelle, un local de rangement pour le matériel libérant ainsi la salle de motricité, un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.

On arrive au bout de ce gros projet qui aura mobilisé la municipalité de longs mois !

Il reste à peindre tout cela et nous pourrions envisager une inauguration officielle de ces nouveaux locaux et du nouveau restaurant scolaire en présence des autorités.

DE LA CANTINE AU RESTAURANT SCOLAIRE : UNE LONGUE HISTOIRE

RETOUR AUX SOURCES...

Le Foyer Rural d'Education Populaire de Visan (FREP) gère le restaurant scolaire depuis 35 ans (1983), date de la création du FREP qui a regroupé 5 structures : la bibliothèque, la cantine, l'USEP, le club des jeunes, la coopérative scolaire. En 1983, Josette PEREZ et Mireille POUZIN dirigeaient l'association de la cantine. Elles ont continué au sein du FREP avec beaucoup plus de bénévoles.

1986 : la section cantine du FREP met en place un nouveau fonctionnement avec deux services, des plats mis sur la table et surtout la mise en place d'animateurs qui mangent avec les enfants afin que tout se passe dans le calme, que les enfants mangent de tout et proposent des animations après le repas. La cantine devient un véritable restaurant scolaire où manger et faire manger devient un acte éducatif : manger de tout, respecter le repas préparé par les cuisinières, prendre plaisir à manger, prendre plaisir d'être avec ses camarades, participer coopérativement à certaines tâches de service.....

Le restaurant scolaire a été remis aux normes en 1992. Rentrée 1993 : agrandissement du réfectoire permettant de faire manger tous les enfants en même temps. Depuis 1994 : accueil de personnel en contrat aidé par l'Etat (TUC, CES, CEC, CAE) pour encadrer les enfants pendant et après le repas. Rentrée 2000 : vu le nombre croissant d'enfants mangeant au restaurant scolaire, on revient aux deux services. Rentrée 2018 : nouveau restaurant scolaire (Anciens silos : 32, Rue des écoles).



La restauration scolaire c'est aussi des femmes et des hommes au service des enfants. Voici la liste des cuisiniers et cuisinières qui se sont succédées :

Mme KELLER

Mme Suzanne DUPLEY

Mme DUPLAN

Mme ISNARD

M DELAGRANGE (mort électrocuté en pêchant. Sa ligne se prit dans une ligne à haute tension au bord du Rhône)

Mme Angèle MOURIER (de Tulette)

Mme VACHE (Femme du garde champêtre, M VACHE qui faisait aussi la surveillance de la cantine)

Mme Françoise BOCHATON

Mme Valérie DARDUN

Mme Christelle MATARAZZO (dont la maman Yvonne a été longtemps la présidente de l'association de la cantine avant le passage au FREP).



A l'origine, la cantine est une émanation de la société de lecture de Visan.

Cette société de lecture fut fondée le 28 mars 1864. Dans les années 50, deux instituteurs de Visan l'animent : Pierre BENOIT-GONIN fut trésorier et Jean BONNEFOY secrétaire.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 3 juin 1955 modifie l'article 2 des statuts de la société de lecture en lui ajoutant « gestion matérielle financière de la cantine scolaire ».

L'association prend alors le nom de « Société de lecture, de la gestion de la cantine scolaire et des œuvres postsecondaires de Visan ». La déclaration à la préfecture est faite le 29 juin 1955 ; le siège social est l'école de garçons. C'était l'ancêtre du FREP.

Vous pouvez retrouver ces informations dans le livre de l'AMCV (Nicole GRESSOT et Hélène FERLANDA), *Visan, un village du Haut Comtat* (page 449). Il est toujours disponible à la Maison du Tourisme et des produits du Terroir ou au point presse de Visan.

LE NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE EST ARRIVE.....



Au fil des années, la cuisine ne répondait plus aux normes sanitaires et n'était plus adaptée au nombre de repas servis. Il fallait penser plus grand. Le choix est fait de garder la préparation des repas sur place et de manière traditionnelle, afin d'une part offrir une qualité des repas servis et la sauvegarde des emplois sur Visan.

Le projet est lancé par la municipalité, les travaux débutent en 2017 dans les anciens silos en face de l'Ecole Josette Constant.

Le jour de la rentrée 2018-2019, les enfants mangent au 32 rue des écoles.

Les élèves peuvent alors profiter pleinement de ces nouveaux locaux pour continuer la mission éducative du FREP.

Qui intervient ?

2 cuisinières diplômées (80% temps plein)

1 agent d'entretien (50% temps plein)

1 responsable administratif (20% temps plein)

La directrice du Frep

Un groupe de bénévoles : rédaction des procédures, suivie traçabilité, élaboration des menus

Le laboratoire d'analyses : analyses bactériologiques de surface et de préparation.

Les services vétérinaires par des contrôles d'application des normes.

Avec ces nouveaux locaux, nous avons dû revoir et adapter notre plan de maîtrise sanitaire (PMS). Nous avons mis en place de nombreuses procédures pour le respect de la propreté et des règles d'hygiène indispensables dans une cuisine collective.

8 personnes ont suivi une formation « *Hygiène alimentaire en restauration collective* » sur place.



Nous nous efforçons de servir des repas variés, équilibrés, de qualité à partir le plus souvent possible de produits frais et locaux (maraicher du village).

Nous proposons de la viande française uniquement, des fruits et légumes de saison, des produits bio (Féculents : pâte, riz, boulgour, ..., laitages et compotes). Les boulangeries du village fournissent le pain. Aucun produit transformé n'est acheté (poisson pané, cordon-bleu, plat cuisiné, ...).

Quotidiennement 120 repas sont servis en deux services.

Les enfants des classes maternelles et CP mangent à 11 h 45. Les enfants des classes élémentaires à 12h45.

Le temps de repas a des objectifs éducatifs : amener les enfants vers une certaine autonomie, éducation au goût, respect de la nourriture, lutte contre le gaspillage, apprendre à partager, développer la convivialité, accepter et appliquer des règles de vie collective pour profiter pleinement de son repas.



La prise en charge des enfants est assurée par une équipe d'animateurs diplômés sous la responsabilité de la directrice, Michèle PHE-TISSON, pendant toute la pause méridienne (avant, durant et après le repas), en relation avec le projet pédagogique périscolaire du FREP.

A cela rajoutons quand même que le prix d'un repas au réel est de **9.06€** (fonctionnement, personnel, matière première, encadrement éducatif, etc...)

Grâce au financement de la Mairie, la Caf et la Msa, le prix du repas est à 3.15€ pour les maternelles et 3.85€ pour les élémentaires.

BREVES

ENTRETIEN DES FOSSES : AVIS AUX PROPRIETAIRES RIVERAINS

Tout propriétaire riverain d'un fossé en bordure d'une route départementale doit procéder à son entretien régulier ainsi que les ouvrages de passage tels que les « ponts » ou « dispositifs anti-encastres » afin de permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L 215 du Code de l'Environnement). Le défaut d'entretien peut engager la responsabilité de son propriétaire.

DEJECTIONS CANINES

Lorsqu'on habite en appartement ou maison sans jardin, il ne suffit pas d'aimer les chiens et de vouloir en posséder un à tout prix, prendre un chien est une responsabilité non seulement d'entretien et de bons soins mais il faut également assurer le « service après-vente ». Cela implique lorsqu'on habite en appartement de le sortir régulièrement mais également de ramasser les « crottes » que son toutou laisse sur la chaussée par civisme et respect vis-à-vis de ses voisins. Trop de propriétaires de chiens ne respectent pas ces règles.

URBANISME

En 2018, 11 permis de construire, 1 permis d'aménager, 35 déclarations préalables de travaux.

C.A.U.E. *Vaucluse*

Permanences en mairie de Visan de Mme Stéphanie PASSEBOIS architecte conseil sur l'Enclave des Papes

Uniquement sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la commune

Il est recommandé de consulter l'architecte conseiller avant de déposer son dossier.

Rapprochez-vous du secrétariat pour connaître la date de sa prochaine permanence. Tél. : 04 90 28 50 90

État Civil

Décès

Mme FERRÉOL Andrée Veuve GIRARDET
née 08/08/1928
décédée le 18/02/2019



FERMETURE POUR TRAVAUX Déchèteries VALREAS & GRIGNAN

La déchèterie située à Valréas sera fermée : du 25/02 au 16/03

La déchèterie située à Grignan sera fermée : du 18/03 au 30/03
pour cause de travaux d'amélioration et de sécurisation des sites.

Pour mieux accueillir les usagers :

✓ Pendant la période de fermeture de la déchèterie de VALREAS :
Les usagers pourront se rendre à la déchèterie de GRIGNAN ou VALAURIE du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

✓ Pendant la période de fermeture de la déchèterie de GRIGNAN :
Les usagers pourront se rendre à la déchèterie de VALREAS ou VALAURIE du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Merci de votre compréhension.

Le service environnement de la CCEPPG

CCEPPG - Espace Germain Aubert - 17A rue de Tourville - 84500 VALREAS - tél : 04 90 35 01 52 - Email : infos@cceppg.fr



La municipalité de Visan a rencontré les commerçants pour présenter un projet de réaménagement de la place de la coconnière : zone bleue, installation d'arrêts de bus, nouveau sens de circulation sur la place, même nombre de places de parking mais organisé différemment,.... Ca cogite ! Ce n'est pour l'instant qu'un projet à l'étude.

PARKING DE LA COCONNIERE : PASSAGE EN ZONE BLEUE PROCHAINEMENT

Afin de permettre une utilisation plus rationnelle de ce parking, la municipalité a décidé de mettre l'ensemble de la place en zone bleue prochainement. Il est donc demandé :

* aux personnes en co-voiturage de garer leurs véhicules sur le parking de l'Espace Gérard Sautel (au-dessus de la caserne des pompiers) ainsi qu'aux randonneurs éventuels.

* aux propriétaires de véhicules dits « tampons » de chercher une autre solution de parking sur la commune.

Nous souhaitons que nos commerces puissent se développer. La possibilité de places de parking libres pour les clients potentiels est indispensable pour eux.

Un réaménagement total de la place de la Coconnière est programmé avec le conseil départemental dans les mois à venir.

#MaCommuneJyTiens

Notre commune, clé de voûte de la République du quotidien

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, des élus et des équipes municipales, acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français, l'AMF lance une campagne de communication nationale signée Les maires de France et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. Cette campagne est pensée comme un appel. Un appel de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de ses équipes, pour le bien-être et le développement de leurs communes.

Notre commune, c'est notre espace de vie, un espace qui nous garantit la continuité et l'efficacité des services publics. Notre commune, c'est aussi une équipe de femmes et d'hommes qui sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

Nous avons donc lancé cette campagne inédite de sensibilisation pour mettre en pleine lumière les réalisations, les innovations mais aussi l'engagement des maires et de leurs équipes. Car souvent, le maire est à la fois le premier recours et le dernier espoir pour nombre de concitoyens. Il est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui font notre Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien.

Cette campagne veut révéler, par le biais d'affichages et de publications sur les réseaux sociaux, l'importance de la commune dans tous les domaines de votre quotidien et valoriser votre attachement à cette institution de proximité.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour soutenir nos communes sur MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr

« Enedis à mes côtés », une application d'Enedis pour simplifier la vie

Enedis propose une nouvelle version de l'application destinée à simplifier les démarches et la prise de contact avec ses services. Information coupures, accompagnement en ligne... Cette application est une boîte à outils utile et intuitive.


De nombreux services pour se simplifier la vie !

Développée grâce à de nouvelles solutions techniques, l'application « Enedis à mes côtés » permet d'apporter des réponses toujours plus précises et immédiates aux demandes de ses utilisateurs :



- * Le diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent
- * Le suivi des coupures d'électricité liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant ;
- * En cas d'absences répétées lors du passage du technicien en charge du relevé, la transmission des index d'un compteur en toute autonomie ;
- * La mise en relation facilitée avec un conseiller qui pourra répondre aux besoins du mobinaute ;
- * Une FAQ et bien d'autres conseils notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage,...).
- * La recherche des coupures au niveau d'une commune est désormais également possible au niveau d'une rue.
- * Pour compléter la liste détaillée des coupures, l'application affiche également celles-ci sur une carte zoomable/dézoomable qui trouve tout son intérêt notamment en géolocalisation.
- * Le mobinaute a aussi la possibilité d'accéder à l'historique des adresses et communes recherchées et de les ajouter à ses favoris.



	Mairie de Visan Place du Jeu de Paume 84820 VISAN Tél : 04.90.28.50.90 Fax : 04.90.28.50.99 communication@visan-mairie.com
---	--

Un correspondant de presse pour Visan

L'hebdomadaire « La Tribune » cherche un correspondant local pour Visan, l'actuel responsable devant prendre sa retraite. Il convient d'habiter la commune, de s'y intéresser, de disposer d'un ordinateur, d'un appareil photo numérique et d'aimer écrire.

Pour plus de renseignements, appeler le n° 06.16.42.38.32.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.
Le mercredi de 8h30 à 12h00 Le vendredi de 8h30 à 12h30 Le samedi de 9h à 12h
Pendant les vacances scolaires (zone B), la mairie sera fermée le samedi matin.

Prêt de salles et de matériels : tous les jours

Site : <http://visan-mairie.com/> ou Tél : 04 90 28 50 90 ou fax : 04 90 28 50 99

Ouverture de la Médiathèque Municipale

(Maison des associations : 04 90 41 96 31 / 09 62 10 29 17)

www.facebook.com/mediatheque.visan/ Mail : mediatheque-visan@orange.fr

Mardi : 9h à 12h et 16h à 19h Jeudi : 16h à 19h

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h Vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h

Samedi : 10h à 16h (en journée continue)

Consultation des archives : tous les jours ouvrés

Ouverture de la Maison du Tourisme

Saison basse (1er octobre au 31 mars) : Tous les jours de 9h à 12h

Site : <https://www.visan-tourisme.com/> Mail : point-tourisme-visan@wanadoo.fr
04.90.41.97.25

Calendrier des Manifestations

MARS

- **Vendredi 1** : 18h30 Lecture-rencontre avec Sophie Lannefranque à la médiathèque municipale
- **Samedi 2** :
+16h AG de l'Aéro-club de Visan-Valréas dans leurs locaux
+19h : Soirée moules-frites (JSV) à l'Espace Gérard Sautel
- **Dimanche 3** :
+A partir de 13h, la JSV reçoit Pertuis et Aubignan (stade Bellevue)
+15h Concours de belote (CATM) Salle Frédéric Mistral
- **Mercredi 6** : 20h30 Cinéma (Frep-Cinéval) à la salle Mistral
- **Samedi 9** : 15h Loto de l'Ecole (P'tits Visanais) à l'Espace Gérard Sautel
- **Dimanche 10** : 10h JSV Féminines reçoit Rasteau au stade Bellevue
- **Judi 14** : 18h30 AG Constitutive de l'association du Pacte d'Amitié « Visan-Evere »
- **Samedi 16** :
+13h30 Sortie à Vauvaneys (Drôme) de l'AMCV
+20h30 Spectacle de danse classique (Entrechats et Petits Rats) à l'espace Gérard Sautel
- **Dimanche 17** : A partir de 13h JSV reçoit Entraigues et Caderousse au stade Bellevue
- **Mercredi 20** : 20h30 Cinéma (Frep-Cinéval) à la salle Mistral
- **Vendredi 22** : 18h30 Causerie d'Eric Gérôme « La francophonie mondiale » à la médiathèque municipale (1ère partie)

- **Samedi 23** : 20h Le Frep fait son show à l'Espace Gérard Sautel
- **Judi 28** : 18h30 Réunion de quartier (La Peine, La Genestière, Pomeyrol, Dieulefit, Moulinaud) à l'Espace Gérard Sautel
- **Vendredi 29** : 18h30 Causerie d'Eric Gérôme « La francophonie mondiale » à la médiathèque municipale (2ème partie)
- **Samedi 30** : Pucés des Couturières (Festi-Visan) à l'Espace Gérard Sautel
- **Dimanche 31** :
+ 10h JSV féminines reçoit Les Angles
+ 15h Loto du club du 3ème âge

AVRIL

- **Mercredi 3** : 20h30 Cinéma (Frep-Cinéval) à la salle Mistral
- **Dimanche 7** :
+A partir de 13h la JSV reçoit Camaret au stade Bellevue
- **Samedi 13** : 8h30 Sortie au Thor (AMCV)
- **Mercredi 17** : 20h30 Cinéma (Frep-Cinéval) à la salle Mistral
- **Lundi 22** : 18h30 Réunion de quartier (Rousseton, La Bastide, La Matte, Serratoris, Champier) à l'Espace G Sautel
- **Samedi 27 et Dimanche 28** :
+Expo Playmobil Acte 2 à l'Espace Gérard Sautel (Les P'tits Visanais)
+Ferme en Ferme (Domaine Lucena)
- **Dimanche 28** :
+10h JSV Féminines reçoit Piolenc
+A partir de 13h la JSV reçoit Piolenc et Valréas



Permanences de Monsieur le Maire

Eric PHETISSON

vous reçoit en Mairie sur rendez-vous uniquement au

04.90.28.50.90

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Hubert SYLVESTRE

pour VISAN sur rendez-vous, contacter le

04.90.36.06.98

A VALREAS le mardi de 10h à 12h

ARCHITECTE CONSEIL C.A.U.E.

Sur rendez-vous, contacter la Mairie au

04 90 28 50 90

ASSISTANTE SOCIALE

Le 2ème mercredi du mois en mairie de 9h00 à 12h00

Prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-social de Valréas

04 90 35 34 00

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALREAS

Corinne TESTUD-ROBERT
Jean-Marie ROUSSIN

Tous les 2èmes jeudi de chaque mois :

04 90 16 10 35